

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 103
Mars 2019



Ouverture de la passerelle au public
le 11 février 2019





Mairie		p.4
Environnement, urbanisme, travaux		p.6
Enfance & jeunesse		p.11
Bon à savoir		p.12
Culture & animation		p.15
Focus		p.19
Agenda		p.18

Mairie de Boissise-la-Bertrand
2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21
Fax : 01 64 38 23 01

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : boissise-la-bertrand@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 15 h à 18 h
Mardi de 15 h à 18 h
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Jeudi de 15 h à 18 h
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr n° 103
Février 2019



Ouverture de la passerelle au public
le 11 février 2019

Mars 2019 - n°103

Directeur de la publication : Le Maire, Alain Bernheim
Comité de rédaction : Mireille Chapus, Annie Courtier, Olivier Delmer, Georges Larroque, Marc Loubet
Charte graphique et mise en pages : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 500 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,



L'année 2019 est déjà bien commencée, nous avons tous pris de bonnes résolutions comme le veut la tradition. Il doit en être de même pour notre commune : qu'elle soit bien gérée, que le « bon vivre à Boissise-la-Bertrand » soit toujours de mise et que notre commune garde ses qualités d'accueil.

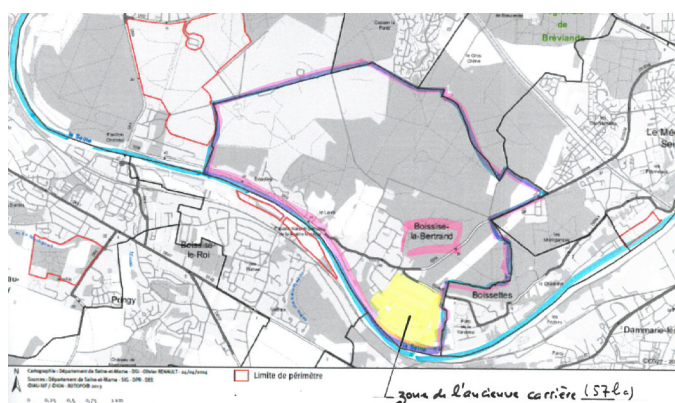
Depuis quelques mois, notre pays bouillonne...tous les citoyens veulent avoir leur mot à dire sur l'évolution du pays, notamment au plan économique et au plan du fonctionnement démocratique

Un « grand débat national » a été lancé pour associer les citoyens à l'élaboration des politiques publiques. A cette occasion, nous avons reçu avec surprise une directive de l'Etat indiquant que la concertation devait se construire avec « les acteurs locaux, en particuliers avec les maires, qui détiennent la légitimité démocratique et la proximité ! »... Serait-ce une découverte de la part de nos dirigeants qui font peu de cas de nos communes ?

Des évolutions pour Boissise-la-Bertrand :

Projet « Eau de Seine » : en 2019, le grand projet de station de pompage d'eau de Seine engagé par la Société des Eaux de Melun va se terminer ; ce projet comporte aussi l'extension de l'usine de traitement d'eau. Les désagréments subis au quotidien par nos concitoyens automobilistes vont disparaître.

Projet « valorisation des Fouilles » : à notre niveau, nous travaillons sur un nouveau projet concernant le site de l'ancienne carrière (les « Fouilles » dans le vocable des Boissisiens) . En effet, ce vaste espace de 57 ha ne doit pas rester en friche éternellement ...Il est à craindre des occupations inopportunes. Notre projet consisterait à installer sur une partie de ce site une centrale solaire raccordée au réseau Enedis, et sur les autres parties disponibles, des aménagements propices à l'accueil des promeneurs et amateurs de randonnées pour découvrir de nouvelles perspectives du Val de Seine.



Nous montrerions ainsi la double vocation de notre commune :

« Nature » : berges de Seine, prairies, forêts

« Industrielle » : production d'eau potable, production de courant électrique ; deux activités « propres » et directement utiles à la collectivité.

Nos concitoyens seront largement consultés sur ce projet, comme ils le seront à propos des déplacements à l'intérieur du village.

Concernant les déplacements, la passerelle piétons-vélos du barrage de Vives-Eaux a été ouverte ce 11 février, et nous l'espérons, pour la plus grande satisfaction des randonneurs de Boissise-la-Bertrand et de toute la région !

Sur ces perspectives ambitieuses, je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2019.

Alain BERNHEIM
Maire de Boissise-la-Bertrand

Bienvenue aux nouveaux Boissisiens



Vous êtes nouvel habitant ? Afin que le meilleur accueil vous soit réservé, merci de vous faire connaître à la Mairie.

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Fax : 01 64 38 23 01

boissise-la-bertrand@orange.fr

www.boissise-la-bertrand.fr

Agenda électoral



Les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai 2019.

Le bureau de vote sera situé au restaurant scolaire en contre bas de la Recellerie.

Du nouveau pour s'inscrire sur les listes électorales



Dorénavant, la demande est recevable toute l'année pour pouvoir voter l'année en cours. Se rendre à la mairie, munie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité française, passeport...) et d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, E.D.F., eau...) et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur.

Attention pour les élections Européennes du 26 mai 2019, la démarche d'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 mars 2019.

Carnet de l'état civil Du 6/11/2018 au 06/02/2019

Disparitions de Boissisiens



Décès

- Laurence QUESNEL décédée le 19/01/2019
- Lucienne CADORET décédée le 11/12/2018



Ouverture d'un centre de loisirs à Seine-Port accueillant les jeunes Boissisiens

Fruit de plusieurs semaines de travail aboutissant à un portage commun entre les parents, l'association Sport Famille Plaisir (SFP) et la commune de Seine-Port, un nouveau centre de loisirs, accueillant désormais chaque mercredi entre vingt et vingt-cinq enfants, de 7 h à 18 h 30, a ouvert le 7 novembre 2018 à Seine-Port.

Il propose de nombreuses activités sportives, éducatives ou culturelles, encadrées par des animateurs diplômés.

La journée d'accueil comprend également le déjeuner et le goûter servis dans le restaurant scolaire de la commune. Ce centre de loisirs est ouvert aux enfants de Boissise-la-Bertrand. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Patrick Le Peuc'h

Tel : 06.17.04.89.49 - sport.famille.plaisir@gmail.com

Cérémonie des vœux

Le 12 janvier 2019, le Maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Boissisiens. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, placée sous le signe de la convivialité et de l'écoute.

A l'issue du discours de Monsieur Berhneim, Sofia « Petit Maire », a eu l'occasion d'exposer les principales orientations du mandat avant de présenter sa petite équipe : le Conseil Municipal Enfants. Puis chacun a récité un poème avant de prononcer, à leur tour, leurs vœux.



Information catastrophe naturelle

La commune va déposer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2018.

Si vous constatez des fissures et/ou quelconques désordres sur votre bien, nous vous invitons à déposer un dossier comprenant vos coordonnées (mail, téléphone, adresse) et les photographies des dégâts en mairie à l'attention de M. le Maire ou par mail :

boissise-la-bertrand@orange.fr

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette demande.

Remise des colis pour les seniors

Cette année encore, les seniors boissisiens se sont déplacés à la Mairie fin décembre pour venir retirer leur colis de fin d'année, préparés par la célèbre maison « Les Ducs de Gascogne ».

Ils ont pu partager un beau moment de convivialité avec les élus présents.



Comment valoriser le site de l'ancienne carrière de Boissise la Bertrand ?

L'ancienne carrière située sur notre commune, d'une surface de 57 ha, dénommée « les Fouilles » dans le jargon des Boissisiens, remblayée depuis, est restée en l'état. Deux projets envisagés autrefois n'ont pas abouti.

La nature « ayant horreur du vide », comme aurait dit Pascal ; il nous semble malsain de laisser à l'abandon un tel terrain, même si son sol est ingrat. Aussi, nous avons une nouvelle idée, qui consisterait à développer deux projets :

- Le projet d'une centrale photovoltaïque, raccordée au réseau Enedis, produisant du courant électrique pour la collectivité (surface utilisée de 20 ha).
- Un projet d'aménagement des espaces laissés libres, en dehors du champ photovoltaïque : accès au public, parcours santé, itinéraires de randonnée, réalisation effective du sentier de bord de Seine jusqu'à Boissettes puis Le Mée et Melun.

Le Syndicat des Energies de Seine et Marne juge le projet « solaire » pertinent. Nous approfondissons ce sujet.

Nous sollicitons l'avis des Boissisiens pour recueillir leurs idées, remarques, suggestions ; un cahier est ouvert en mairie à cet effet. Faites-nous parvenir vos contributions en écrivant dans ce cahier ou en envoyant un mail à la mairie. Pour conclure, nous tiendrons une réunion publique le **jeudi 16 mai 2019, à 20 h 30, à la Recellerie**, pour permettre un large débat.



Esthétique et Urbanisme !

Nous rappelons la règle inscrite dans notre plan d'urbanisme, prescrivant pour les clôtures en bordure de voie, lorsqu'il s'agit d'un mur plein, que celui-ci soit réalisé en pierres apparentes ou en maçonnerie enduite.

Or, beaucoup de murs restent en parpaings apparents, ce qui est du plus mauvais effet pour l'esthétique du village. En 2018, seul un mur a reçu son crépi ! C'est peu, et nous faisons donc appel à nouveau au civisme des Boissisiens, si attachés au charme de leur village, pour qu'ils allient discipline d'urbanisme et esthétique !

Urbanisme et déplacements



Notre quotidien nous amène à nous déplacer dans notre village.

Déplacements liés à nos activités, travail, école, courses, loisirs etc.

Notre village change, vous voyez apparaître de nouvelles constructions, des projets d'urbanisation font jour pour répondre aux demandes de logements et aux impératifs qui nous sont imposés par le législateur.

Nos infrastructures sont la résultante d'un village agricole. Nous devons faire face aujourd'hui et nous adapter au principal mode de déplacement « la voiture ».

Prenons le temps de réfléchir à nos déplacements, aux cheminements, à la dépose de nos enfants à l'école, aux déplacements pour nos loisirs, à nos obligations d'utiliser « la voiture ».

A la demande de monsieur le maire un groupe de réflexion s'est constitué pour se pencher sur ce problème de déplacement intra et extra muros.

Ce groupe a besoin de vous pour avancer. Il vous propose de l'aider en répondant à ce questionnaire ci-joint et de le déposer en Mairie.

Vue panoramique sur les travaux



La commune de Seine Port voulant se séparer d'une tonne d'eau nous a proposé de la donner à la commune. Voici la photo de l'équipement en question muni d'un moteur qui est pratiquement neuf.

Rond-point du cimetière : pose de bordures « chasse roues » (Déjà servies !)



Rue des égremonts :

Les travaux d'extension des réseaux sont terminés. La chaussée a été recouverte d'un revêtement provisoire en attendant que les 3 habitations de l'extrémité soient construites. Ceci afin de ne pas détruire une chaussée entièrement remise à neuf. Cette information avait été annoncée aux réunions de présentation des travaux.

Vue panoramique sur les travaux



Rue des caves :

Mise en place d'un nouveau revêtement :

Avant



Après



Pose d'une barrière et de pierres en haut de la rue des caves :



OAP des égremonts :

Dans le cadre de l'OAP, il a été procédé nécessairement à l'extension des réseaux à l'extrémité de la rue des égremonts :

- eau usées,
- électricité basse tension,
- éclairage public,
- gaz,
- téléphonie.



Les travaux d'extension des réseaux sont aujourd'hui terminés.
La construction des nouvelles habitations va pouvoir commencer.

Travaux suite

OAP des égrevonts :

Les constructions de maisons individuelles ont commencé dans la rue de l'Aunette.



A la demande de plusieurs riverains et après décision de la commission travaux il a été procédé à la pose de panneaux sur le bord de Seine, rue des Platanes, afin d'interdire : le bruit, les dépôts de débris, les barbecues et d'allumer des feux.



Rue de la Fontaine Berger :

Travaux de réfection du trottoir, et création du « fil d'eau » grâce à la mise en place d'un caniveau.

Ces travaux ont été réalisés avec l'aide financière de Madame Chain Larché Sénatrice. Subvention octroyée à la suite des inondations de juin 2016.

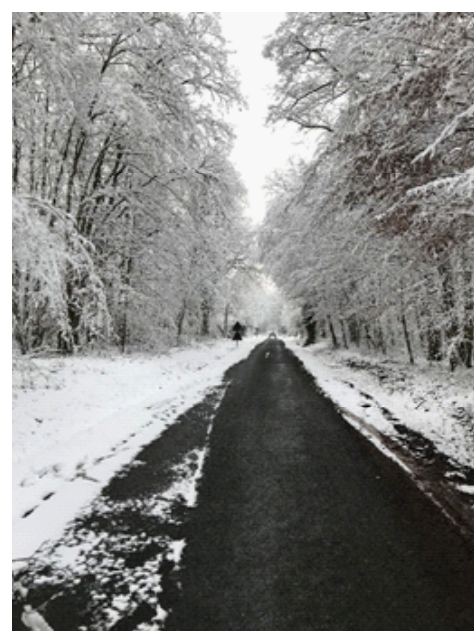


Travaux suite

Réfection du toit de la maison des Associations, au niveau de l'abri bus rue de la république. Ces travaux sont réalisés avec l'aide financière de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Nouvelle peinture sur le portail du cimetière, et des obus du monument au mort, Travaux de jardinage dans les parterres de la rue de la République, réparation dans l'aire de jeu situé devant l'école et un petit clin d'œil sur la rue des pommiers enneigée.



Premières actions du CME

Commémoration du 11 novembre 2018

Les jeunes élus ont participé activement à la cérémonie en déposant une gerbe au nom des pupilles de la nation avant de lire des poèmes relatifs à la grande guerre. Ils ont rendu ainsi un bel hommage aux soldats morts pour la France.

Calendrier de l'avent inversé pour l'épicerie solidaire

Début décembre, les enfants ont réalisé un calendrier de l'avent et ont organisé une collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène au profit de l'épicerie solidaire de Saint Fargeau Ponthierry.

Décoration des menus pour le repas des aînés

Dans le cadre de l'action intergénérationnelle, le CME a décoré les menus du repas proposé à nos aînés.

Plantation d'arbres fruitiers avec le Conseil des Aînés

Le 8 décembre 2018, le Conseil Municipal des Enfants a participé à la plantation d'arbres fruitiers organisée par le Conseil des Aînés.

Cérémonie des vœux 2019

Le 12 janvier, le conseil municipal des enfants a présenté ses vœux et ses projets à l'ensemble des Boissisiens



Collecte des bouchons d'amour

Les jeunes élus ont décidé de poursuivre la collecte des bouchons au profit d'une association. Deux points de collecte décorés par leurs soins sont à votre disposition à la mairie et à la restauration collective du groupe scolaire.



Monoxyde de carbone

Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ♦ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ♦ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ♦ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- ♦ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr



Chantier de pompage

Voilà quelques mois, démarrait le chantier de pompage d'eau de la Seine réalisé par la Société des Eaux de Melun pour la Ville de Melun. Le but de la prise d'eau en Seine est de préserver la nappe de Champigny en réduisant la quantité prélevée dans cette dernière et de sécuriser ainsi l'alimentation de l'agglomération Melunaise et de l'ensemble des collectivités avoisinantes.

Les forages déjà existants et/ou l'Eau de Seine alimenteront l'usine de Boissise-la-Bertrand. Mi-avril, la circulation à double sens devrait être rétablie et les essais de la nouvelle usine démarreront dans l'été pour une durée d'environ six mois avant sa mise en fonctionnement définitivement en fin d'année. Le nombre d'habitants desservis par les deux usines (Boissise la Bertrand et Livry-sur-Seine) est d'environ 200 000 habitants.



Ouverture au public de la passerelle piétonne

Après l'inauguration du barrage de Vives Eaux à l'automne 2018, un accord vient d'être trouvé entre VNF, les communes de Boissise-la-Bertrand et Boissise-le-Roi et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour l'ouverture de la passerelle du barrage au public. C'est chose faite depuis le 11 février 2019.

Les piétons et les cyclistes (vélo à la main) pourront donc désormais relier directement Boissise-la-Bertrand et Boissise-le-Roi.

Sa mise en accès public a fait l'objet d'un cofinancement avec la région Ile-de-France, le Département de Seine et Marne, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi et Dammarie-les-Lys.



Frelon asiatique

IMPORTANT !



Le frelon asiatique a désormais envahi l'ensemble du territoire français.

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année.

Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, On s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. **C'est à ce moment que nous pouvons agir.** En disposant dans nos jardins et sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. **1 reine = 2 000 à 3 000 individus...**



Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

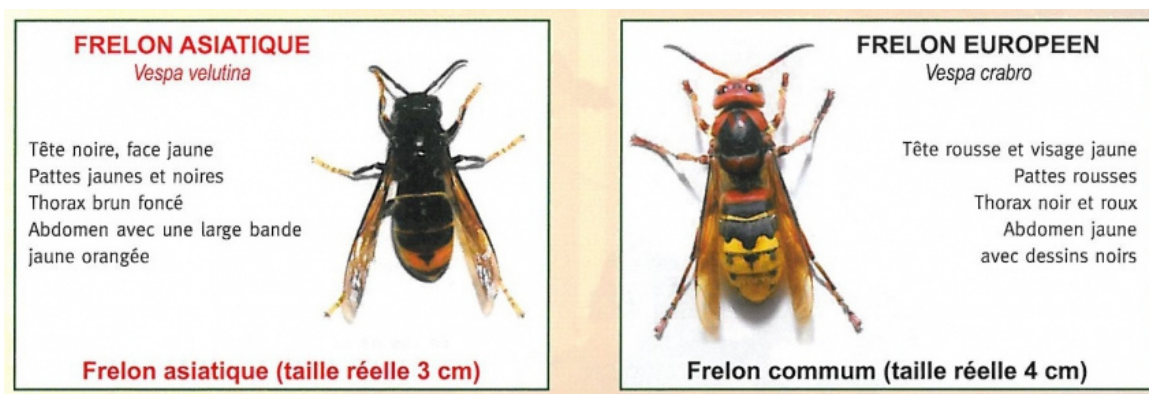
Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Merci de votre lecture et à vos pièges !

L'an passé avec 1 seul piège à DAX (40) ... 72 reines ont été éliminées...

FAITES SUIVRE A UN MAXIMUM DE PERSONNES A LA CAMPAGNE COMME A LA VILLE.

Pour les reconnaître



Premier salon « un vin, un sourire »



Le 24 Novembre dernier, de 10h à 19h, s'est tenu le premier salon « un vin, un sourire » à la salle de la Recellerie.

Cet événement, organisé par un groupe d'amis boissisiens amateurs avertis de vin en partenariat avec l'association « La force d'un sourire » a été l'occasion de rencontres et d'échanges conviviaux entre boissisiens et habitants de communes voisines.

Ce premier salon a rassemblé des vignerons indépendants, qui travaillent leur vigne et élèvent eux-mêmes leurs vins. Six régions étaient représentées : Alsace, Champagne, Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux avec Blaye, Sud- Ouest avec Cahors.

La confrérie Saint-Vincent de Saint Fargeau nous a fait le plaisir de leur visite et nombre de visiteurs, surpris d'apprendre l'existence de vignes à Saint Fargeau ont pu goûter le Citanguet, vin issu de ces vignes mais non commercialisé.

Enfin, le stand de « La force d'un sourire » a présenté un grand choix d'objets artisanaux de qualité dont les bénéfices de la vente sont directement reversés à l'association.

Selon l'avis des visiteurs, acheteurs et vignerons, cette journée fut un succès et nous pouvons déjà vous donner rendez vous **pour la deuxième édition du salon le samedi 23 Novembre 2019.**

Nous remercions la municipalité pour son soutien dans l'organisation et la réalisation de cet événement.



Créa'Kids

Nos activités de loisirs créatifs continuent chaque mois.

Au programme : décorations de Noël, cartes de vœux, calendriers...

En février les enfants ont fait de superbes œuvres de peinture.

Admirez !



Convivialité au repas des aînés

Le 15 décembre 2018, dans un décor aux couleurs de fête et une ambiance animée par Claudine et Magali, les aînés ont pu savourer un succulent repas et passer un très bel après-midi.

Outre, les habitués, d'autres nouveaux participants sont venus partager un moment de convivialité.

Chacun est reparti avec menus, sets de table et ronds de serviette réalisés par les enfants du CME et les services périscolaires.



Comité des fêtes

Comme chaque année, en décembre le Comité des fêtes a offert aux petits boissisiens un spectacle de Noël.

Le cabaret magique des enfants a ravi les petits comme les grands. Certains ont même participé et fait des tours de magie sur scène.

Le père Noël a distribué des cadeaux et des bonbons avant la séance photo, et le goûter.

Merci Père Noël !



Beau succès pour le vide placards du 17 février :

Avec 20 exposants, une très bonne journée conviviale pour les Boissisiens et autres visiteurs qui ont pu faire de bonnes affaires.



Lors de l'assemblée générale du 16 février, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Dominique Lo Monaco

Vice présidente : Cécile Cossoux

Trésorière : Isabelle Caminade

Secrétaire : Jacques Garganigo

Pour tous renseignements : 06 70 33 29 60

Prochains rendez-vous

samedi 23 mars

Soirée Irlandaise

samedi 13 avril

Carnaval des enfants

dimanche 12 mai

Journée au zoo de Beauval

dimanche 19 mai

Balade autour de Boissise

Sports loisirs

Pot de la rentrée

Au fil des ans, à la Recellerie, les pots de rentrée de notre Association Sports-Loisirs se suivent et suscitent toujours plus d'enthousiasme : il faut bien reconnaître, en effet, le dynamisme de cette dernière car outre ses 87 adhérents dont elle peut être fière à juste titre, elle est plus que jamais fédératrice de bonne humeur, de convivialité et même d'amitié fidèle puisqu'elle est devenue peu à peu un lieu de vie et de partage.

Si les anciens en sont convaincus depuis longtemps, les nouveaux membres, séduits à leur tour, ont profité de ce moment privilégié pour exprimer leur entière satisfaction tant au sujet du contenu des cours, adaptés à tous les goûts et à tous les niveaux, que de l'ambiance chaleureuse qui y règne. Echanges donc très fructueux et positifs au cours d'une soirée bien animée placée sous l'égide de notre présidente Marie-Paule Ménard et de son bureau. N'oublions pas à cette occasion de remercier Mesdames Evelyne Fermin et Brigitte Michallet, 2 membres du bureau, qui se sont largement impliquées dans la préparation de ce convivial pot de rentrée fort réussi.

Bonne continuation donc à notre association sportive.

Assemblée générale 2019

Le Mercredi 23 Janvier à 19h30, l'association a tenu son assemblée générale annuelle. Nombreux étaient les adhérents désireux de vivre ce moment important dans la vie de l'association.

En effet, il s'agissait de dresser un bilan (plus que positif) de l'année 2018 : les 87 membres peuvent en témoigner ! Après un bref rappel des statuts, des rapports moral et financier, les participants ont renouvelé à l'unanimité leur confiance au bureau. Notons à ce sujet quelques modifications :

Brigitte Michallet : anciennement Vice-présidente est élue Présidente.

Marie-Paule Ménard : après 15 années d'investissement sans faille comme présidente est démissionnaire, elle devient Vice-présidente. Que toutes deux soient chaleureusement remerciées pour leur disponibilité et leur écoute constantes dans cette association. Concernant le reste du bureau, Evelyne Fermin reste trésorière, aidée désormais par Isabelle Caminade sa nouvelle adjointe puisque Dominique Larroque laisse son poste : merci à elle aussi pour ces années au sein du bureau.

Deux secrétaires : Annie Prigot et Annie Sirolli.

Quatre membres : Josseline Gougnot, Laurence Le Prado, Pierrette Prado et une nouvelle venue : Dominique Lambert dont nous saluons l'arrivée.

Pour clore amicalement cette soirée, tous les participants ont dégusté avec entrain la traditionnelle galette des rois.

Merci à tous nos adhérents et au bureau d'avoir plus que jamais à cœur la réussite de cette dynamique association boissisienne.

Prochain rendez-vous pour le barbecue !



A vos stylos !



Spectacle le 14 avril

Le 14 avril prochain à 15h, la mairie propose un spectacle gratuit à la Recellerie.

Le comité de fêtes offrira le pot de l'amitié à la fin de la représentation.

Spectacle : La Beauté du monde interprété par Mickaël Robinet et La Compagnie Qualité Street.

Conseillé à partir de 10 ans.



Il a d'importantes révélations à vous faire.

Il va bouleverser votre conscience du monde.

Personne ne se rappelle de rien .

Il se rappelle de tout.

Un témoignage intersidéral dont la sobre élégance ne tarde pas à décoller en orbite, pour mieux contempler la terre, l'homme et les étoiles.

Une écriture ciselée et un jeu jubilatoire pour un récit haletant, audacieux et subtilement engagé !





Événements à venir ...

Mars 2019

- Le samedi 16 mars 2019.
Dictée nationale du Rotary.
- Le samedi 23 mars 2019.
Soirée Irlandaise.

Le samedi 13 avril 2019

Le Comité des fêtes de Boissise-la-Bertrand organise

Le carnaval des enfants
de Boissise-la-Bertrand et Boissettes

Thème des déguisements :
Le Moyen-âge

14 h 45
Rendez-vous à la salle des fêtes « La Recellerie »

15 h 00
Défilé dans les rues de Boissise avec fanfare

16 h 00
Lâcher de ballons

L'association des parents d'élèves
de Boissise-la-Bertrand et Boissettes
organise

La boum des enfants
de 16 h 30 à 18 h
Boum et goûter pour tous

1 € = part de gâteau ou crêpe / 0,50 € = boisson

Merci aux parents d'amener un gâteau.
Les recettes serviront à l'association pour participer aux activités scolaires.

Mai 2019

- Le dimanche 12 mai 2019.
Journée au zoo de Beauval.
- Je jeudi 16 mai 2019.
Réunion publique anciennes carrières
- Le dimanche 19 mai 2019.
Balade autour de Boissise.
- Les 25, 26 et 27 mai 2019.
Deuxièmes rencontres artistiques.
- Le dimanche 26 mai 2019.
Elections européennes.

Comité des fêtes de Boissise-la-Bertrand

Soirée Irlandaise
REPAS DANSANT
AVEC "PROTOCOLE BARNEY"
Musique celtique et irlandaise

SAMEDI 23 MARS 2019
20H LA RECELLERIE

MENU
Soupe champenoise
~
Saumon et salade
~
Irish Stew
~
Brie de Meaux
et salade
~
Brownie et crème anglaise
~
Vins et bière inclus

ADULTE 25 €
- 12 ANS 15 €

Réservations jusqu'au 16 mars 2019
Renseignements au 06 70 33 29 60 - Places limitées

Avril 2019

- Le samedi 13 avril 2019.
Carnaval des enfants.
- Le Dimanche 14 avril 2019.
Spectacle Qualité Street.
- Le lundi 22 avril 2019.
Chasse aux oeufs.

